



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

La Rue Scolaire à Bruxelles

Les experts de la mobilité le 23 novembre 2018

Lore Vantomme (Cellule Plan de Déplacements)

Marie-Noëlle Collart (Cellule Sécurité Routière)

Rue scolaire?

- Entrée d'une école
- Fermée au trafic motorisé entrant
- Tous les jours, matin et soir
- +/- 30min
- Habitants peuvent sortir



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Rue scolaire?

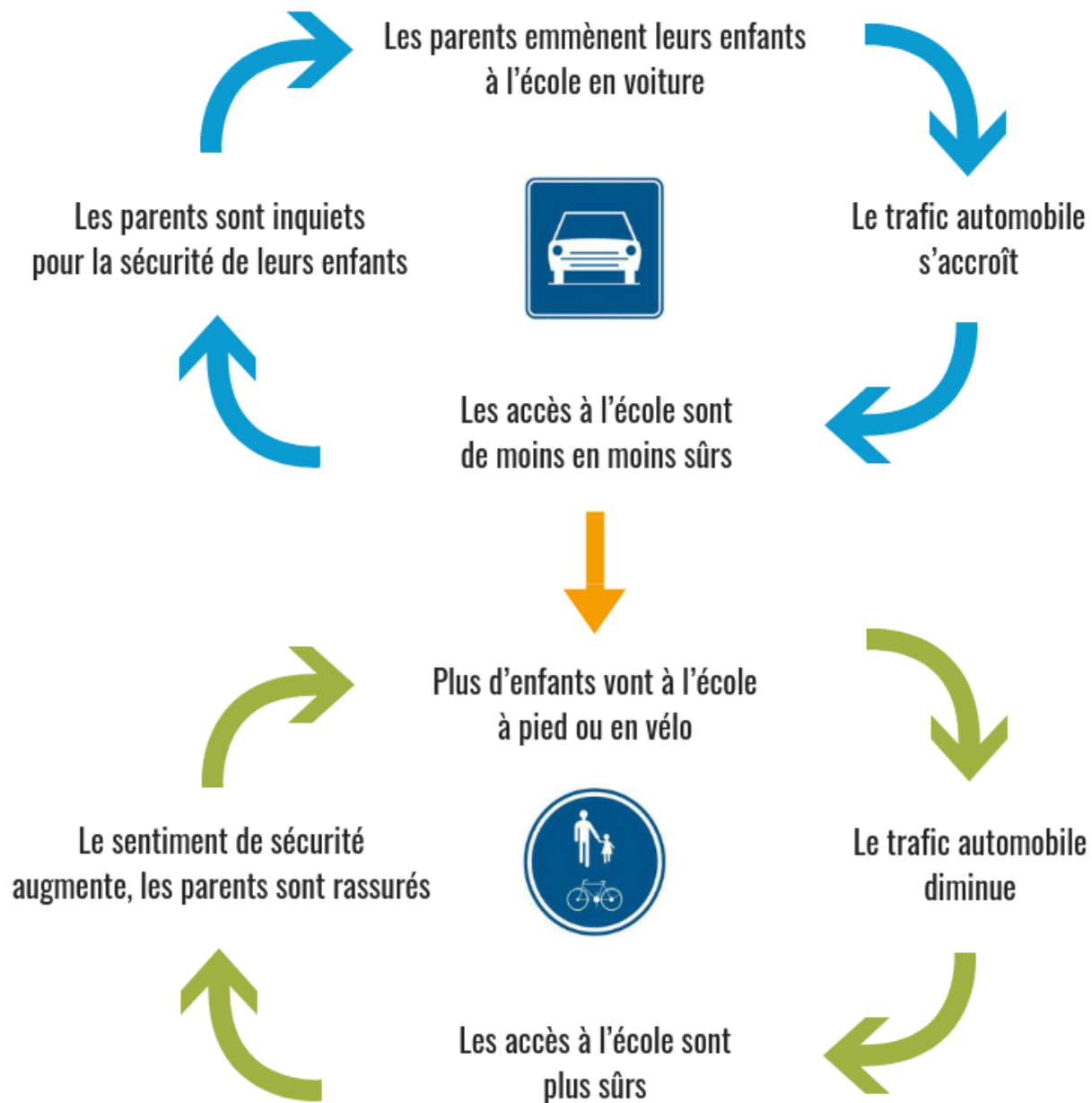
- A force de répétition = prendre de nouvelles habitudes



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Le cercle vicieux



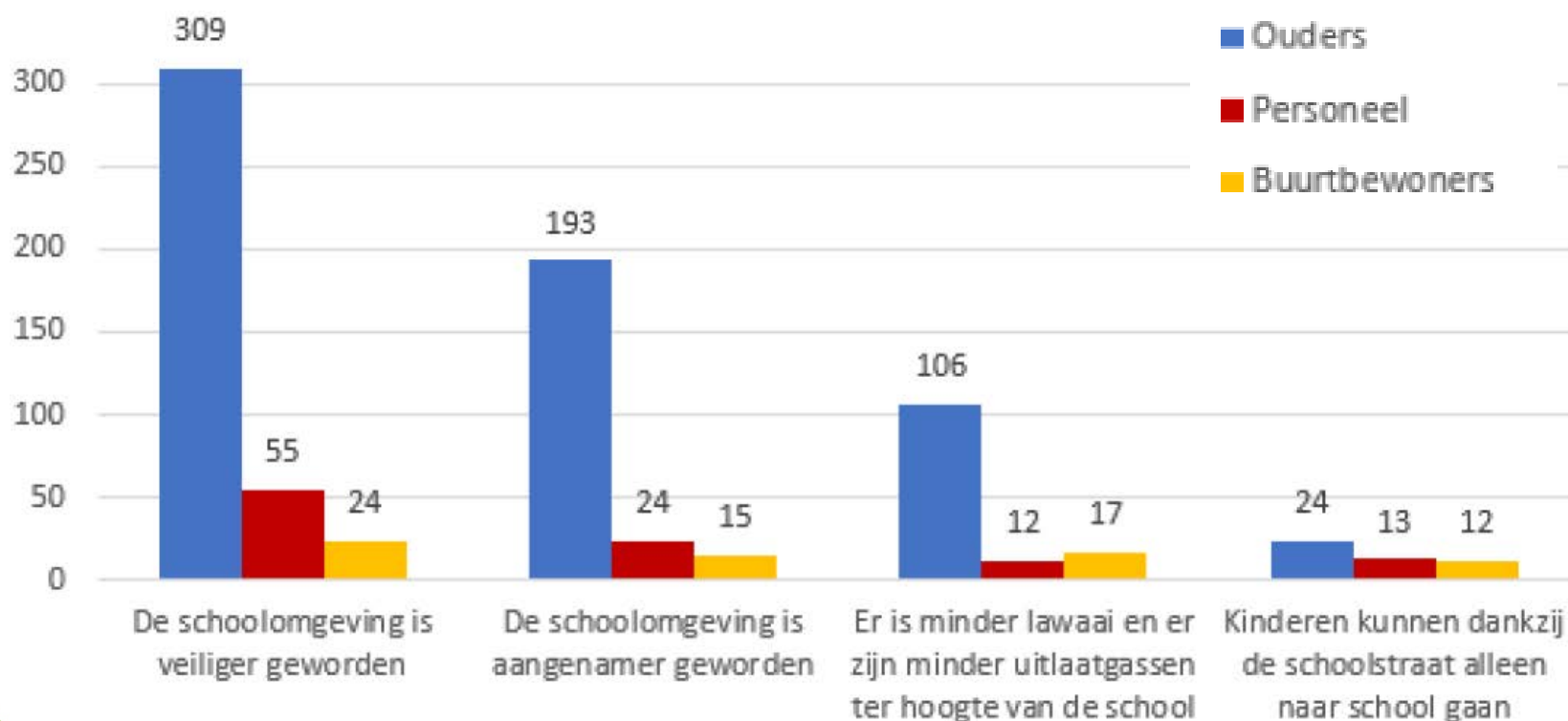
BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Résultat

Evaluation de 5 ans de rues scolaires Gand

Après installation de rue scolaire: 'pourquoi est-ce une bonne solution?'



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Art. 2. L'article 2 de l'arrêté royal du 1^{er} décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique, modifié en dernier lieu par l'arrêté royal du 10 février 2018, est complété par un 2.68 rédigé comme suit:

« 2.68. le terme "rue scolaire" désigne une voie publique située à proximité d'un établissement scolaire qui est temporairement et à certaines heures, pourvue à ses accès d'une barrière déplaçable sur laquelle est apposé le signal C3 complété par un panneau additionnel portant la mention "rue scolaire". »



Art. 3. Dans le même arrêté royal, il est inséré un article 22*undecies* rédigé comme suit:

« Art. 22*undecies*. Circulation dans les rues scolaires.

Dans les rues scolaires, la voie publique est réservée aux piétons et aux cyclistes.

Seuls les conducteurs de véhicules à moteur habitant dans la rue ou dont le garage se trouve dans ladite rue, de même que les véhicules prioritaires visés à l'article 37, lorsque la nature de leur mission le justifie, ainsi que les véhicules en possession d'une autorisation délivrée par le gestionnaire de voirie ont accès à la rue scolaire.

Les conducteurs qui circulent dans la rue scolaire le font au pas; ils cèdent le passage aux piétons et aux cyclistes, leur cèdent la priorité et, au besoin, s'arrêtent. Les conducteurs de véhicules à moteur ne mettent en danger ni les piétons, ni les cyclistes et ne les gênent pas. ».

Cadre légal

Moniteur Belge, 10/10/2018



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

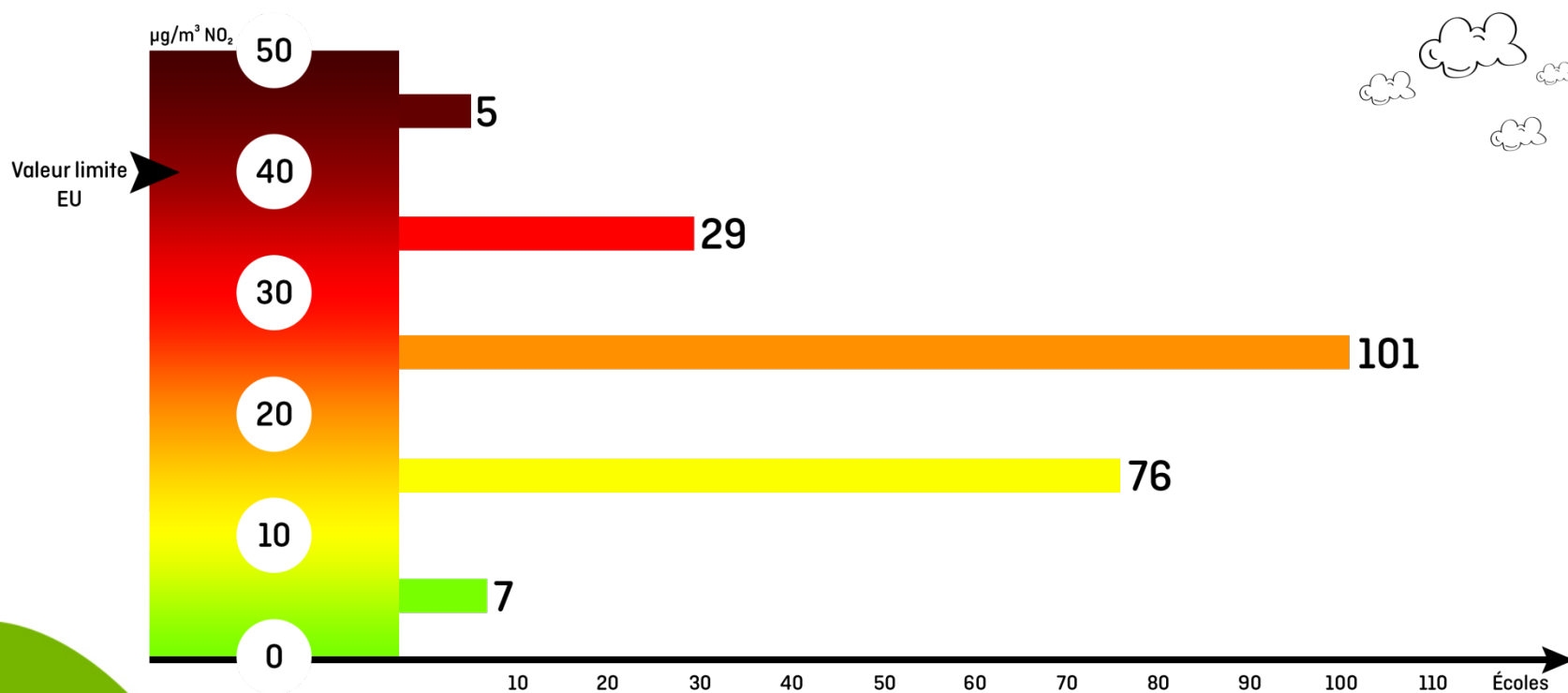
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Le Contexte Bruxellois



A Bruxelles?

Etude Greenpeace – mon air, mon école – 222 écoles, 38 à Bruxelles



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

A Bruxelles?



Anciennes exemples:

- Maria Boodschapinstituut, Rue de la Braie, Bruxelles centre → maintenant complètement fermé à la circulation
- Ecole 17, Avenue Raymond Foucart, Schaerbeek



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

A Bruxelles?



Plus récent:

- Sint-Joost-Aan-Zee, Rue de la Limite, Saint-Josse-Ten-Noode, test depuis 11/06/2018



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Pas de solution miracle

Idéalement =

ancré dans une réflexion plus large sur la mobilité durable

→ Par exemple, via un Plan de Déplacements scolaires



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Soutien par Bruxelles Mobilité

<https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole>

→ Feuille de route



DIY - Rue scolaire



Quoi ?

Une rue scolaire est une rue située **à l'entrée d'une école** et qui, à l'heure d'entrée et de sortie des classes, est **fermée temporairement à la circulation des véhicules motorisés**. A ces heures, vous ne pouvez emprunter la rue qu'à pied ou à vélo. Aucune voiture ou mobylette n'est autorisée à l'emprunter. Les habitants de la rue peuvent toutefois quitter la rue en voiture, à faible vitesse. Une exception est prévue pour les services de secours et d'utilité publique.

Pourquoi ?

Un volume élevé de trafic aux portes de l'école entraîne des situations dangereuses et une concentration des polluants dans l'air, pile au moment où un grand nombre d'enfants s'y trouvent. Ironiquement, c'est justement ce chaos sur la route qui incite les parents à opter pour la voiture !

En bannissant les voitures de la rue aux moments où la plupart des élèves arrivent à ou quittent l'école, vous



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Les soutiens financiers



APPEL A SUBSIDES 2019 – « RUES SCOLAIRES »

- **Sécurisation abords d'école**
 - Avancées de trottoirs, oreilles, recul des zones de P, mise en accessibilité)
 - Renforcement éclairage
 - Travaux de « portes » Z30 (signa & marquage, aménagements ralentisseurs, soutien à la mise en œuvre des Z30)



cussion



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

APPEL A SUBSIDES 2019 – « RUES SCOLAIRES »

→ ET tous petits travaux d'infrastructure visant la sécurisation des abouts (ou carrefours délimitant) la rue scolaire

*[...] seuls 5% des enfants (âgés de 3 à 11 ans) ayant été victimes d'un accident de la route pendant les heures d'école se trouvaient dans la zone 30 aux environs de l'école [...]. **La grande majorité des victimes (77%) était impliquée dans un accident dans une zone périphérique de 300 m située en dehors de la zone 30 aux environs des écoles.** Seuls 18% des victimes se trouvaient en dehors de cette zone périphérique.*

Dossier Sécurité routière n°17 « Enfant » de Vias p.24



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

APPEL A SUBSIDES 2019 – « RUES SCOLAIRES »

→ Condition de recevabilité :

- PDS
- Objectifs SR
- Plans et coupes



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

APPEL A SUBSIDES 2019 – « RUES SCOLAIRES »

→ Condition d'octroi dans le cadre des rues scolaires :

- CA/Rapportage - preuve de mise en **test** (durée min. de 3 mois) et de bons résultats sur le plan SR (et mobilité)
- Rapportage sur éventuelles **conséquences négatives SR** → mesures d'accompagnement nécessaires à proposer le cas échéant au subside (ex. abouts)



APPEL A SUBSIDES 2019 – « RUES SCOLAIRES »

→ Idées :

- Vérifier (exemples d'indicateurs) :
 - Si augmentation de manœuvres dangereuses
 - Si augmentation de chargement/déchargement devant ou sur traversées piétonnes (TP)
 - Si augmentation de stationnement gênant
 - etc.





Merci pour votre attention



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL